
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 18 novembre 2013 à 15 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement

ABSENCE :

Mme Monique Vallée, conseillère de ville

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 15 h.

CA13 20 0583

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adopté.

CA13 20 0584**Période de questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par**Sujet de l'intervention**

M. Francesco Moreno

Avis public – séance extraordinaire

M. Yves Daoust

Recomptage

CA13 20 0585**Séance ordinaire du conseil du 18 novembre 2013 à 19 h 30 annulée**

Attendu que le conseil d'arrondissement a adopté le calendrier de ses séances ordinaires le 10 décembre 2012;

Attendu que ce calendrier prévoyait une séance le 18 novembre 2013 à 19 h 30;

Attendu que le greffe de la Ville de Montréal a annoncé la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 18 novembre 2013 à 19 h;

Attendu qu'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement est déjà prévue le lundi 9 décembre 2013 à 19 h 30;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que le conseil annule sa séance ordinaire du 18 novembre 2013 à 19 h 30.

Adopté.

10.04 1132365056

CA13 20 0586

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 15 h 06.

Adopté.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 décembre 2013.